

PROJET PÉDAGOGIQUE

SECTEUR ENFANCE 3/11 ANS

2024-2025

Périscolaire et Extrascolaire



léo lagrange
animation



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT



SOMMAIRE

I- Introduction au projet pédagogique : p.1

II- Le public visé : p.2

III- Les objectifs : p.3

IV- Les rôles de chacun au sein de l'équipe pédagogique : p.4

V- Les moyens mis en place : p.6

VI- Le fonctionnement de la structure : p.7

VII- L'évaluation du projet pédagogique : p.10

VIII- Les moyens de communication : p.12

IX- L'accueil spécifique des enfants de 3 ans en Petite Section : p.13

X- L'accueil des enfants en situation de handicap : p.14

I- Introduction au projet pédagogique

1. L'ENVIRONNEMENT

Saint Pierre de Chandieu est une commune de l'Est Lyonnais et fait partie de la CCEL (Communauté de Communes de l'Est Lyonnais).

Située à 30 minutes de Lyon.

La commune compte environ 4500 habitants.

Au sein de la commune, plusieurs établissements scolaires sont présents :

- Ecole maternelle Louise Michèle
- Ecole élémentaire René Cassin
- Collège Charles De Gaulle

Depuis le 1^{er} septembre 2023, la commune a confié la gestion de l'accueil de loisirs à Léo Lagrange Animation, par délégation de service public.

Au sein de l'accueil de loisirs, cette délégation comprend :

- L'accueil périscolaire matin et soir élémentaire
- L'accueil des mercredis 3/11 ans
- L'accueil des vacances 3/11 ans
- Les veillées et les camps

Adresse de l'accueil de loisirs "Les Gones et les Moineaux" :

25 avenue Amédée Ronin, 69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU

2. LA STRUCTURE

L'accueil de loisirs accueille des enfants de 3 à 11 ans pendant le périscolaire, les mercredis et les vacances. Ainsi que pour certaines veillées à raison d'une fois par période.

Au sein de l'accueil de loisirs, plusieurs salles sont agencées pour les activités telles que :

- Un pôle maternelle
- Un pôle CP-CE1-CE2
- Un pôle CM1-CM2
- Une cuisine pédagogique, une salle de motricité, un réfectoire

Il est aussi possible d'utiliser les infrastructures de la commune.

II- Le public visé

1. LES BESOINS SELON LES DIFFÉRENTES TRANCHES D'ÂGE

LES BESOINS	BESOINS PHYSIQUES	BESOINS AFFECTIFS	BESOINS PSYCHOLOGIQUES	ACTIVITÉS
3/5 ANS	Bien se reposer (nuit +sieste) Bien se nourrir (4 repas importants) Bonne hygiène (être propre et au chaud)	Câlin... Sécurité Maman Amour	Âge du « non » et du « je » Besoin de cadre Observateur, curieux et inconscient du danger Être à l'écoute	Activités courtes (30min maxi) : peinture, modelage , dessins, cuisine, histoires, petits jeux courts, activités manuelles simples .
6/8 ANS	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène (être propre et bien vêtu)	Affection Sécurité Être consolé Confiance Amour	Curieux et naïf Besoin d'explications Besoin de responsabilité	Jeux de mémoire, jeux sportifs, cuisine , activités manuelles pas trop longues (45min maxi), activités artistiques (modelage ...).
9/11 ANS	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène (être propre et bien vêtu)	Attention Autonomie (prémice) Pudeur Amour	Veut être grand Autonomie et responsabilité Conflit et rébellion Besoin de dialogue	Jeux de piste, chasses au trésor, grands jeux (30min à 1H), jeux sportifs, jeux de ballon , jeux de réflexion, activités manuelles.

2. LES CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC

80% des enfants accueillis vivent sur la commune de Saint Pierre de Chandieu.

Lors de l'ouverture des inscriptions, une priorité est donnée aux habitants de la commune.

Pour la plupart des enfants Saint-Pierrards, le schéma scolaire est le même, ils ont tous suivi un parcours scolaire semblable avec la même école maternelle et élémentaire.

Force de la structure : Une bonne entente entre les enfants, une bonne cohésion de groupe. Il n'y a pas de gros conflits observés.

De plus, cela permet aux animateurs d'avoir un suivi de l'enfant sur plusieurs années.

3. EFFECTIFS ET ENCADREMENTS

Les capacités d'accueil des enfants sont calculées par groupe :

- PS : 10 pour les mercredis, 8 pour les vacances
- MS-GS : 20 pour les mercredis, 16 pour les vacances
- CP-CE1-CE2 : 28 pour les mercredis, 24 pour les vacances
- CM1-CM2 : 40 pour les mercredis, 24 pour les vacances

L'encadrement mis en place :

- PS : 1 animateur pour les mercredis et vacances
- MS-GS : 2 animateurs pour les mercredis et les vacances
- CP-CE1-CE2 : 3 animateurs pour les mercredis, 2 pour les vacances
- CM1-CM2 : 2 animateurs pour les mercredis et vacances

Des animateurs vacataires viennent renforcer les équipes pendant les périodes de vacances.

III- Les objectifs

1. LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange a été remis à jour en 2019 et a pour thème "Pour comprendre et changer le monde".

De ce thème découle plusieurs objectifs éducatifs pour le secteur ENFANCE tels que :

- Respecter les enfants en tant que citoyens en herbe
- Permettre de découvrir le monde en jouant
- Découvrir les règles de vie à travers le sport
- S'exprimer à travers des activités artistiques

2. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs découlent du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange ainsi que du PEDT écrit par les élus de la commune.

1. Donner des ouvertures sportives, culturelles et éducatives les plus larges possibles aux enfants :

Objectifs opérationnels :

- Proposer un programme d'animation diversifié
- Proposer des activités innovantes qui demandent de nouvelles techniques inconnues des enfants ou inhabituelles

2. Répondre aux envies, aux besoins et aux attentes des enfants :

Objectifs opérationnels :

- Permettre à chaque enfant de donner son avis et de proposer des idées d'activités
- Proposer des demi-journées de libre choix pour les enfants et mettre en place leurs volontés
- Créer un coin de « je n'ai pas envie », pour que les enfants ne souhaitant pas faire l'activité puissent être détendus

3. Apporter une touche amusante aux moments des temps calmes et des repas :

Objectifs opérationnels :

- Proposer des « starters » pour commencer la journée
- Mettre en place des jeux de fin de journée
- Trouver des activités pour le moment du repas

4. Favoriser le lien avec les familles :

Objectifs opérationnels :

- Impliquer les familles dans l'organisation du Club Ados par l'intermédiaire de moments conviviaux

Intention Éducative :

Permettre aux enfants d'être acteur de l'accueil de loisirs
Apporter des nouveautés au rythme de la journée

IV - Rôles de chacun

1. LE DIRECTEUR :

- La conception et la mise en œuvre du projet pédagogique du site ;
- L'animation de l'équipe de vacataires du site ;
- Les relations et la communication avec la collectivité et les familles ;
- La cohérence des différentes actions proposées avec le projet pédagogique ;
- Le suivi budgétaire du secteur ;
- Le suivi et la gestion des inscriptions ;
- Le recrutement de l'équipe occasionnelle ;
- Le tutorat des personnes en formation professionnelle ;
- L'organisation du temps de travail de chacun ;
- Le suivi des stagiaires ;
- Le remplacement d'un membre de l'équipe.
- Le développement du partenariat local
- La rédaction des bilans annuels et par période

2. LES ANIMATEURS :

- Représente vis-à-vis des enfants un rôle de référent
- S'implique dans le fonctionnement du centre de loisirs
- Assure la sécurité physique et morale des enfants
- Tient compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes de l'enfant
- Doit considérer l'enfant comme un être unique et établir avec chaque enfant une relation de confiance et de communication en respectant leur pudeur
- Doit aider l'enfant à faire par lui-même et ne pas agir à sa place afin de le rendre autonome
- Réfléchit et prépare ses activités
- S'engage à avertir le directeur en cas d'accident, problèmes rencontrés que ce soit avec un enfant, un autre animateur ou un intervenant

Pour le bon fonctionnement du centre de loisirs, il est demandé de :

- Ne pas utiliser de portable sauf en cas d'urgence.
- Donner l'exemple
- Mettre en ordre les salles, vérifier les fermetures des portes, fenêtres, lumières, WC, portail...

3. LE TRAVAIL EN ÉQUIPE :

Avant la période, l'équipe d'animation a pour mission :

- De faire connaissance si de nouvelles personnes travaillent
- S'approprier le projet pédagogique de la structure et en faire découler les activités
- Organiser les tâches de chacun sur le terrain
- Se mettre d'accord sur le temps de travail de chacun (horaire, pause,...)
- Préparer les activités et le planning d'animation, soumis à validation de la direction
- Mettre en place des projets d'animation

Pendant la période, l'équipe d'animation a pour mission et/ou peut :

- Faire des points de bilan individuel ou par binôme
- Finaliser les préparations des activités
- Faire des aménagements si nécessaire
- Échanger avec les enfants pour répondre au mieux à leurs besoins
- Faire une fois par semaine, une réunion bilan afin de réajuster les activités si besoin

Après la période, l'équipe d'animation :

- Fait le bilan en relation avec le projet pédagogique

4. PRINCIPE DE LAÏCITÉ :

Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires de la commune de Saint Pierre de Chandieu sont gérés dans le respect strict des principes régissant le service public : continuité, neutralité et égalité de traitement des usagers....

En raison de son caractère laïque et sur le fondement de son projet éducatif, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli n'affiche pas d'appartenance religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion

V - Les moyens

1. MOYENS HUMAINS :

L'équipe pédagogique, pour le pôle de direction, est composée d'un directeur, d'un référent périscolaire, d'un référent jeunesse.

Les animateurs sont au nombre de 9, à temps pleins et permanents sur l'année.

Enfin, il est possible que certains animateurs vacataires viennent en renforts sur les périodes de vacances.

2. MOYENS MATÉRIELS :

• Accueil de loisirs :

Pour les 3/5 ans : un espace spécifique leur est dédié

- Une grande salle d'activités aménagée en plusieurs petits espaces
- Une salle de repos
- Un local de rangement
- Une terrasse
- Une cantine spécifiquement aménagée avec des tables réglables dans la « Salle Amis »
- Des sanitaires

Pour les plus de 6 ans :

- Une grande salle d'activités divisible en 2
- Trois salles d'activités (dont une avec sanitaire)
- Une cuisine pédagogique
- Un local de rangement
- Une cantine
- Des sanitaires

• Infrastructures de la commune :

- Domaine de Rajat
- Stades
- Gymnases
- Médiathèque
- Équipements sportifs municipaux

3. MOYENS FINANCIERS :

Les tarifs des différentes activités sont fixés par la commune de Saint Pierre de Chandieu et soumis à Léo Lagrange Animation.

Les tarifs sont établis sur la base du quotient familial ainsi que sur le critère de résidence.

Une majoration est appliquée aux familles habitants en dehors de la commune.

VI - Le fonctionnement de la structure

Rappel du règlement intérieur

ACCUEILS PERISCOLAIRES ELEMENTAIRES	
MATIN	DE 7H00 À 8H20
SOIR	DE 16H30 À 18H20 DÉPART ÉCHELONNÉ À PARTIR DE 17H.

L'accueil périscolaire du matin :

Cet accueil est payant et non obligatoire.

Les enfants, sous la responsabilité d'animateurs diplômés, participent à des activités ludiques et de loisirs axées essentiellement sur la détente et la relaxation, favorisant la transition avec le temps scolaire.

Il a lieu au centre de loisirs, 25 avenue Amédée Ronin

L'accueil périscolaire du soir :

A la sortie des classes à 16h30, les animateurs feront l'appel et un temps de goûter (fourni par les parents) est prévu jusqu'à 16h45.

Pendant le temps d'activité, à partir de 17h, les enfants peuvent, sur inscription, participer à des activités sportives, culturelles, d'éveils ou bien à l'étude surveillée.

L'étude est intégrée dans le temps périscolaire géré par le centre de loisirs, où les élèves sont accompagnés par un enseignant de l'Éducation nationale ou d'un animateur sur une durée de 50 mn.

L'organisation pédagogique (constitution des groupes...) et le lien avec les familles sont des missions assurées par le référent périscolaire.

Durée des activités :

Activités, ateliers : A partir de 16h45, jusqu'à 18h20 avec départ échelonné à partir de 17h.

Étude surveillée : De 16h45 à 17h30 avec possibilité d'aller au centre de loisirs ensuite sans surcote jusqu'à 18h20.

Accueil périscolaire du mercredi (hors vacances) :

JOURNÉE TYPE DU MERCREDI			
En maternelle et CP-CE1		Chez les CE2 - CM1 - CM2	
7h45 - 9h	Accueil du matin	7h45 - 9h	Accueil du matin
9h - 9h15	Humeur du jour	9h - 9h15	Humeur du jour
9h15 - 11h	Activités	9h15 - 11h30	Activités
11h - 11h30	Temps libre	11h30 - 12h15	Temps libre
11h30 - 12h15	Repas	12h30 - 13h15	Repas
12h15 - 14h	Temps calme/libre	13h15 - 14h	Temps calme/libre
14h - 16h	Activités	14h - 16h	Activités
16h - 16h30	Gouter	16h - 16h30	Gouter
16h30 - 17h	Bilan de la journée	16h30 - 17h	Bilan de la journée
17h - 18h20	Accueil du soir	17h - 18h20	Accueil du soir

Plusieurs possibilités d'inscriptions :
Mercredi matin avec ou sans repas
Mercredi après-midi avec ou sans repas
Journée complète

Un planning d'animation par période est envoyé aux familles.

Tout enfant non inscrit ne pourra être accepté à l'Accueil de Loisirs, sauf demande express des parents dans la journée et confirmée par email.

Accueil extrascolaire :

JOURNÉE TYPE DES VACANCES	
7h45 – 9h	Accueil
9h – 9h15	Humeur du jour
9h15 – 11h30	Activités du matin
11h30 - 12h	Temps libre
12h – 13h15	Repas
13h15 – 14h15	Temps calme
14h15 – 16h	Activités de l'après-midi
16h – 16h30	Gouter
16h30 – 17h	Bilan de la journée
17h – 18h20	Accueil du soir avec départ échelonné

Inscription en journée complète avec repas inclus.

Un planning d'activité par période sera envoyé aux familles.

Tout enfant non inscrit ne pourra être accepté à l'Accueil de Loisirs, sauf demande express des parents dans la journée et confirmée par email.

VII - L'évaluation

1. LA GRILLE D'ÉVALUATION :

Tout au long de l'année, lors de réunions bilans avec les animateurs et la direction, l'équipe pédagogique devra évaluer la période clôturée avec la grille d'évaluation ci-dessous.

Au regard du bilan, des réajustements pourront être faits.

Intitulé	1	2	3	4	5	Commentaire
Le projet						
Objectifs atteints ?						
Lien entre le projet et les activités						
L'équipe						
Tâches réparties au sein de l'équipe						
Chacun a trouvé sa place au sein de l'équipe						
Relations pédagogiques						
Relations entre animateurs et direction						
Le fonctionnement						
Organisation de l'accueil des enfants						
Moyens matériels						
Respect de la journée type						
Préparation des activités						
Gestion des temps libres et calmes						
Gestion des repas						
Les enfants						
Participation des enfants aux activités						
Adaptation des activités selon l'âge						
Ecoute et prise d'information des enfants						
Ouverture à de nouvelles pratiques						
Respect du rythme de l'enfant						
Respect du « nouveau » rythme de la journée						
Les parents						
Relation parents						
Communications aux familles						
Implication des parents						
Score total						
Nombre de coche						
Total sur 105					 / 105

LÉGENDE :

- 1 : Très satisfaisant
- 2 : Satisfaisant
- 3 : Moyen
- 4 : Peu satisfaisant
- 5 : Très peu satisfaisant

11

2. LES BILANS ENFANTS / ANIMATEURS :

Le temps du goûter est un moment important.

A travers ce moment convivial et de partage des animations peuvent être mises en place afin d'avoir l'avis des enfants sur le déroulement de la journée.

De ces avis, un compte rendu sera fait par les animateurs.

3. L'AVIS DES PARENTS :

L'avis des parents est tout aussi important que celui de l'enfant.

En fin de période, un questionnaire sera envoyé aux familles afin de récolter leurs avis et procéder à des ajustements si besoin.

Ces temps là peuvent avoir lieu lors de goûters partagés, de spectacles mais aussi sur les fêtes de fin d'année.

Charte Qualité

Enfance

Nos 10 engagements qualitatifs



Un accueil responsable

Appliquer le principe de laïcité et mettre en place un accueil chaleureux et inclusif qui refuse toutes formes de discriminations

Prévenir les risques, garantir la sécurité affective, morale et physique de chaque enfant et rassurer les familles



Des enfants acteurs

Reconnaitre et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité tout en valorisant ses propres capacités

Placer l'enfant au cœur de nos actions et encourager le développement de ses compétences psychosociales et émotionnelles



Une équipe engagée

Construire un projet pédagogique en cohérence avec les objectifs du PEDT et veiller au respect de nos engagements

Former, soutenir le geste éducatif de nos professionnels et garantir la qualité de nos interventions



Des familles impliquées

Garantir une qualité d'écoute et un bon relationnel en informant les familles sur la vie de la structure

Développer une relation de confiance réciproque et impliquer les familles au sein d'un processus de coéducation



Un territoire investi

S'appuyer sur son environnement, sa culture et son patrimoine pour créer des partenariats locaux et s'inscrire dans des actions communes

Participer, assurer une présence régulière d'implantation sur son territoire et favoriser une bonne communication

VIII - Les moyens de communication

1. COMMUNICATION INTERNE À L'ACCUEIL DE LOISIRS :

Tout au long de l'année des temps de bilans et de préparation sont faits avec l'équipe pédagogique, l'occasion de communiquer sur certaines données importantes.

De plus, le directeur peut être amené à communiquer par mail avec la collectivité concernant des éléments importants, le point sur le fonctionnement, les différentes manifestations auxquelles l'accueil de loisirs sera présent.

Un comité technique est organisé à raison d'une fois par période avec la collectivité, l'occasion de présenter les différents bilans qui sont faits.

Enfin, le directeur est en lien avec la Déléguée Territoriale à l'Animation (DTA) et fait des remontées d'informations concernant l'accueil de loisirs.

2. COMMUNICATION EXTERNE AVEC LE PUBLIC ACCUEILLI :

Avec les familles, plusieurs moyens de communication peuvent être utilisés, tels que :

- Affiches
- Plannings d'animation
- Mails du portail famille
- Réseaux sociaux
- Site internet (prochainement)
- Ecrans de la commune
- Réunion d'informations
- Article dans la revue du village et/ou dans le Progrès

IX- L'accueil spécifique des enfants de 3 ans en Petite Section

Dans le cadre de notre projet pédagogique dédié à l'accueil des enfants de 3 ans, nous avons mis en place un dispositif spécifiquement adapté à leur développement et à leurs besoins.

L'un des principaux atouts de notre structure est la constitution de petits groupes, favorisant une attention personnalisée et une relation de confiance avec chaque enfant. Ce format réduit permet à l'animateur, présent tout au long de l'année sur les mercredis, de mieux connaître les enfants, d'observer leur évolution et de répondre de manière ciblée à leurs besoins affectifs, cognitifs et sociaux.

Notre salle d'accueil est aménagée de façon spécifique, avec plusieurs espaces définis pour stimuler les enfants tout en respectant leur besoin d'autonomie et de sécurité. Nous avons pensé chaque zone pour encourager les jeux individuels ou en petits groupes, tout en permettant des transitions fluides entre les différentes activités. Ainsi, les enfants peuvent explorer des coins calmes pour lire ou s'isoler, des espaces plus dynamiques pour les jeux collectifs et des zones créatives pour le dessin et l'artisanat. Ce cadre sécurisé et riche en possibilités leur offre une grande liberté d'expression tout en maintenant une organisation claire et rassurante.

Le rythme des journées est soigneusement adapté à l'âge des enfants, afin de respecter leur capacité de concentration et leurs besoins physiologiques. Chaque activité est pensée pour alterner moments d'éveil et temps de repos, permettant une progression en douceur tout au long de la journée.

L'attention portée à cet aspect favorise non seulement leur bien-être, mais aussi leur capacité à s'investir dans des activités qui les stimulent à la fois sur le plan moteur, cognitif et social.

Enfin, la présence d'un animateur référent tout au long de l'année constitue un réel atout. Ce lien constant permet une continuité dans l'accompagnement, et renforce le sentiment de sécurité des enfants. L'animateur, en étant à l'écoute des besoins spécifiques de chaque enfant, peut mieux personnaliser les activités, tout en créant une atmosphère de bienveillance et de complicité. De plus, il développe avec les parents une communication régulière, pour assurer une cohérence dans l'accompagnement et favoriser une véritable partenariat éducatif.

Ainsi, cette organisation pensée pour les enfants de 3 ans valorise leur épanouissement à travers un cadre bienveillant, stimulant et sécurisé, propice à un accueil de qualité qui respecte leur rythme tout en favorisant leur développement global.

X- L'accueil des enfants en situation de handicap

Signataire de « la charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées » créée en 1997, la Fédération favorise l'insertion des enfants en situation de handicap.

« Aujourd'hui le terme d'inclusion vient remplacer petit à petit celui d'intégration.

L'intégration consiste à faire entrer un élément extérieur dans un ensemble, à l'incorporer.

Cet élément extérieur est appelé à s'ajuster au système préexistant.

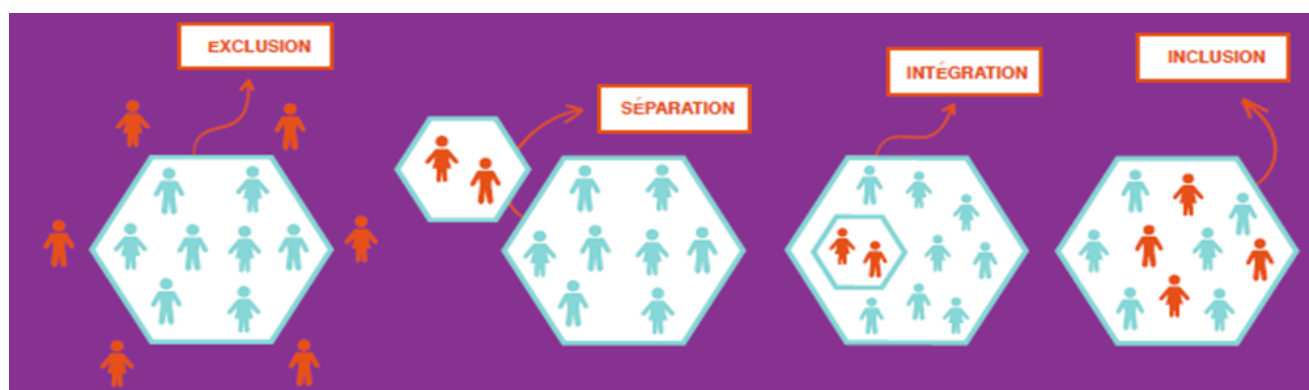
Ainsi, dans l'intégration, la personne doit s'adapter si elle espère s'intégrer.

Par contraste, une organisation sociale est inclusive lorsqu'elle module son fonctionnement pour offrir un « chez-soi pour tous », sans toutefois oublier les besoins, désirs (...) ».

Charles GARDOU

L'accueil inclusif est l'affaire de tous.

Ainsi, toute personne composant l'équipe d'animation participe à l'accueil inclusif des enfants à besoin éducatif particulier de la structure.



En pratique :

Comme pour l'accueil de chaque nouvel enfant, avant l'admission en ACM, les responsables légaux sont tenus d'informer le directeur de la situation médicale du mineur.

La rencontre entre l'équipe, le mineur et sa famille :

Dans le cadre de cet accueil et afin de pouvoir disposer du maximum d'informations pour accueillir au mieux le mineur en situation de handicap et faire connaissance avec lui, nous établissons un contact personnalisé lors d'une rencontre avec le mineur et sa famille, en amont de l'inscription. Le pôle de ressources et d'appui handicap du département peut accompagner ce premier temps.

Si l'enfant ne vient pas régulièrement et si un animateur AVL n'a pas été embauché pour renforcer l'encadrement, pour une intégration de l'enfant dans les meilleures conditions, la direction pourra proposer d'accueillir l'enfant sur des journées avec moins d'enfants sur le centre.

La préparation de l'accueil en équipe :

Ce temps de préparation permet de sensibiliser l'équipe d'encadrement aux pratiques et habitudes de vie quotidienne du mineur en situation de handicap et de bien identifier, le cas échéant, ses capacités relationnelles, son degré d'autonomie et ses centres d'intérêt, afin de préparer les modalités de l'accueil, les activités et l'aménagement de l'espace si nécessaire.

L'équipe veillera à :

Mettre en place des pratiques pédagogiques, réfléchir sur les attitudes à adopter, et à se concerter sur la façon d'informer les autres mineurs et leur famille sur les spécificités liées au handicap si la famille donne son accord pour que des informations sur la situation de handicap soient communiquées ;

Prévoir les aménagements à effectuer et les moyens à mettre en œuvre afin de faciliter l'accueil : accessibilité des locaux, mobiliers, modalités de transport, etc.

Tous les handicaps ne nécessitent pas des aménagements particuliers.

Mais une réflexion préalable de l'équipe d'animation favorisera ainsi l'inclusion, l'autonomie et la sécurité de tous les mineurs.

Une attention supplémentaire est demandée :

- Ritualiser l'accueil de l'enfant, repérer son humeur (fatigue, excitation, joie...).
- Définir un cadre fixe qui permettra à l'enfant d'évoluer en se sentant en sécurité.
- Veiller à l'hygiène (toilette, lavage des mains).
- Identifier les affaires de l'enfant (vêtements, sac) et s'assurer avec ce dernier qu'elles soient regroupées dans un endroit défini.
- S'assurer que l'enfant se repère dans les lieux et auprès de l'équipe d'animation.
- Veiller au bon déroulement du repas si l'enfant est présent sur le temps méridien en l'incitant à manger sans le forcer.
- S'assurer du rythme de l'enfant et proposer en conséquence des animations/activités adaptées.
- Transmettre en debrief les informations essentielles (points positifs, à travailler, situation complexe, sanction...).

Afin d'assurer au mieux l'accueil de l'enfant, l'équipe d'animation doit communiquer sur des informations importantes :

- L'âge de l'enfant
- Les attentes de la famille et de l'enfant concernant cet accueil
- Les craintes de la famille et de l'enfant
- Les informations médicales majeures
- La scolarité de l'enfant
- Le niveau d'autonomie de l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne

Les membres de l'équipe doivent :

- Mettre en place aménagements possibles
- Apporter du soutien
- Réfléchir à l'organisation selon le handicap
- Réfléchir à la place des autres enfants
- Faire le bilan après l'accueil

L'évaluation de l'accueil :

Afin d'être au plus proche des attentes des familles et des besoins de l'enfant, une évaluation de l'accueil sera mise en place suivant trois grands thèmes.

1. Socialisation de l'enfant au sein du groupe
2. Adaptation de la structure au handicap de l'enfant
3. Organisation de l'équipe autour de l'enfant